

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER

HAUTE AUTORITÉ

EXPOSÉ GÉNÉRAL
SUR LES
FINANCES DE LA COMMUNAUTÉ
PENDANT L'EXERCICE
1964-1965



**COMMUNAUTE EUROPEENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
HAUTE AUTORITE**

Exposé général
sur les
FINANCES DE LA COMMUNAUTE
pendant l'exercice
1964 - 1965



NOTE INTRODUCTIVE

L'exposé général sur les finances de la Communauté pendant l'exercice 1964 - 1965 retrace comme les années précédentes - notamment par une série de tableaux - l'activité de la Communauté pendant la période considérée.

Aucune modification fondamentale n'est à signaler au lecteur dans la présentation de l'exposé par rapport à l'an dernier.

Comme de coutume, les montants indiqués sont exprimés en unités de compte de l'accord monétaire (A.M.E.), telles qu'elles sont définies à l'article 24 de cet accord. Il est rappelé que la valeur de cette unité de compte est de 0,88867088 gramme d'or fin et correspond à la valeur actuelle du dollar américain (U.S.A.).

La contre-valeur de l'unité de compte A.M.E. dans les différentes devises nationales s'établit comme suit:

<i>1 unité de compte A.M.E. = DM</i>	<i>4,--</i>
<i>= FB</i>	<i>50,--</i>
<i>= FF</i>	<i>4,93706</i>
<i>= Lit.</i>	<i>625,--</i>
<i>= Flux.</i>	<i>50,--</i>
<i>= Hfl.</i>	<i>3,62</i>
<i>= FS</i>	<i>4,37282</i>

SOMMAIRE DES TABLEAUX

Tableau		Page
I	Besoins et couverture desdits besoins pour l'exercice 1964-1965	10
II	Analyse des dépenses administratives	13
III	Autres dépenses budgétaires	13
IV	Réadaptation : ventilation des engagements nouveaux de l'exercice 1964-1965	17
V	Recherche : ventilation des engagements nouveaux de l'exercice 1964-1965	22
VI	Ventilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produits	24
VII	Opérations de mise en surséance temporaire des droits du prélèvement	24
VIII	Tonnages et valeurs imposables au titre du prélèvement	24
IX	Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre du prélèvement	25
X	Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre du prélèvement	25
XI	Produits des amendes et majorations pour retard	27
XII	Emprunts émis	35
XIII	Prêts accordés pour le financement d'investissements industriels	36
XIV	Situation en devises des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	37
XV	Répartition géographique des prêts sur fonds d'emprunts pour le financement de la construction de maisons ouvrières	37
XVI	Prêts accordés sur la réserve spéciale pour le financement de la construction de maisons ouvrières	38
XVII	Prêts accordés à titre de recherche (construction expérimentale de maisons ouvrières)	38
XVIII	Récapitulation des prêts accordés pour le financement de la construction de maisons ouvrières	39
XIX	Autres prêts divers	39
XX	Compte de gestion	46
XXI	Evolution des provisions non susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	49
XXII	Evolution des provisions susceptibles d'être utilisées pour la couverture des dépenses budgétaires	50

PLAN DE L'EXPOSE

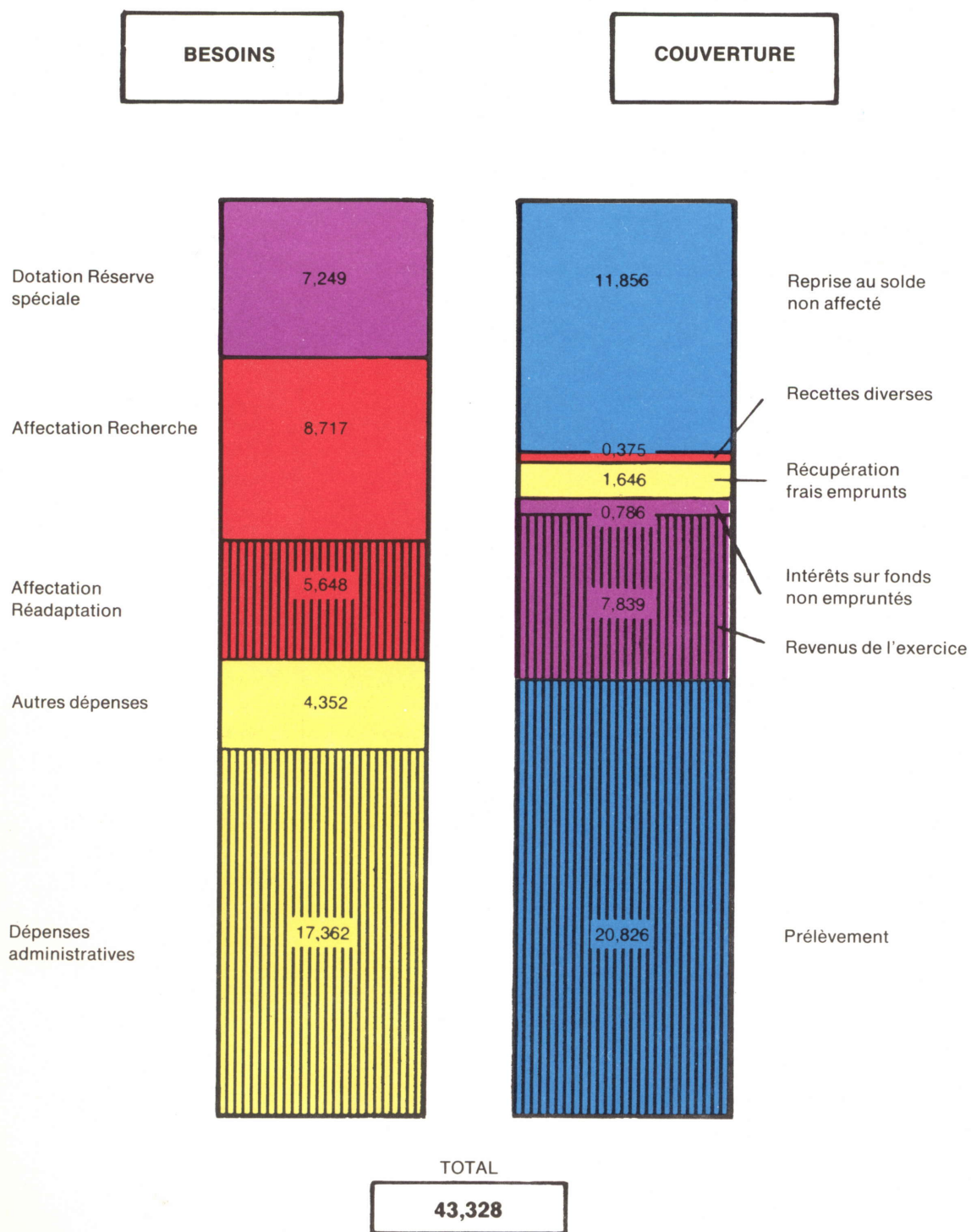
	Page
TITRE I – OPÉRATIONS SUR FONDS DE PRÉLÈVEMENT ET AUTRES REVENUS	7
Chapitre I – Exécution du budget de l'exercice 1964-1965.	9
Section 1 - Généralités	10
Section 2 - Besoins budgétaires	12
Dépenses administratives	13
Autres dépenses budgétaires	13
Réadaptation (crédits nouveaux ouverts)	17
Recherche (crédits nouveaux ouverts).	22
Réserve spéciale	23
Section 3 - Couverture des besoins budgétaires	23
Prélèvement	23
Autres revenus	26
Chapitre II – Accomplissement d'opérations de financement couvertes en provisions	28
Section 1 - Réadaptation	28
Exécution d'engagements (dépenses)	28
Section 2 - Recherche	29
Exécution d'engagements (dépenses)	29
Divers	31
Section 3 - Pensions	31
TITRE II – OPÉRATIONS D'EMPRUNTS - PRÊTS ET GARANTIES	33
A - Emprunts	35
B - Prêts I. Prêts pour le financement d'investissements industriels	36
II. Prêts pour le financement de maisons ouvrières	37
III. Prêts divers	39
C - Garanties	40
TITRE III – COMPTE DE GESTION ET ÉVOLUTION DES AVOIRS DE LA HAUTE AUTORITÉ.	41
ANNEXES	53

Titre I

**OPÉRATIONS SUR FONDS DE PRÉLÈVEMENT
ET AUTRES REVENUS**

CHAPITRE I – EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE

1964 – 1965



TOTAL 1963/64
37,430

(en millions d'u.c. A.M.E.)

Section 1 – GÉNÉRALITÉS

L'exécution du budget de la Communauté pour l'exercice 1964-1965 est résumée dans le tableau suivant. Elle est comparée avec les chiffres des deux exercices précédents et les prévisions budgétaires de l'exercice.

BESOINS ET COUVERTURE DESDITS BESOINS POUR L'EXERCICE 1964-1965

Tableau I

BESOINS	1962-1963 Réalizations	1963-1964 Réalizations	1964-1965	
			Prévisions	Réalizations
1. Dépenses administratives	14,456	15,525	19,160	17,362
2. Autres dépenses budgétaires :				
a) Frais bancaires	0,054	0,027	0,080	0,025
b) Frais d'emprunts	1,273	3,016	3,000	4,327
3. Réadaptation :				
Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	9,129	2,854	4,000	5,648
4. Recherche:				
Virement à la provision pour engagements nouveaux de l'exercice	3,170	11,969	5,000	8,717
5. Virement au poste engagements conditionnels	-	4,000	-	-
6. Dotation au fonds de garantie	-	-	-	-
7. Dotation à la réserve spéciale	8,332	8,000	6,190	7,249
	36,414	45,391	37,430	43,328
8. Solde non affecté	-	-	-	-
	36,414	45,391	37,430	43,328

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

COUVERTURE DES BESOINS	1962-1963 Réalizations	1963-1964 Réalizations	1964-1965	
			Prévisions	Réalizations
1. Produit du prélèvement	19,625	19,110	20,080	20,826
2. Autres revenus :				
a) Revenus des placements :				
- revenus de l'exercice	7,703	7,852	7,500	7,839
- rentrées exceptionnelles	-	-	-	-
b) Intérêts de prêts sur fonds non empruntés	0,640	0,716	0,750	0,786
c) Récupérations de frais d'émission d'emprunts	0,872	0,969	0,890	1,646
d) Recettes diverses de caractère administratif	0,434	0,390	0,540	0,356
e) Recettes diverses	0,012	0,007	0,010	0,019
	29,286	29,044	29,770	31,472
3. Solde non affecté	7,128	16,347	7,660	11,856
	36,414	45,391	37,430	43,328

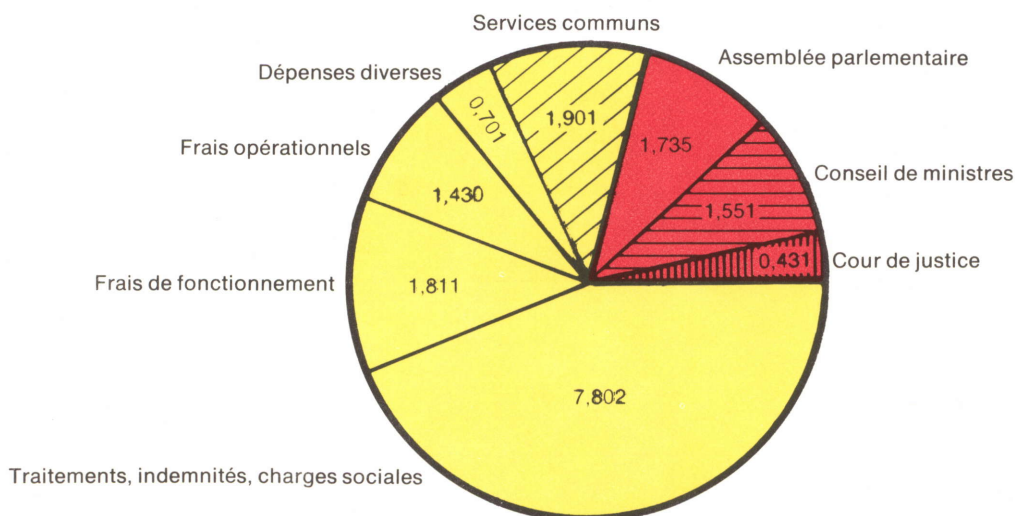
Les sections 2 et 3 procéderont à une analyse détaillée des besoins budgétaires de la Haute Autorité pendant l'exercice 1964-1965 et de la façon dont ils ont été couverts. Ils expliciteront ainsi les nombres du tableau qui précède (tableau 1 sur l'exécution du budget) et les compareront à ceux des exercices antérieurs.

En ce qui concerne les écarts existant entre les prévisions qui avaient été faites et les réalisations de l'exercice, rappelons que le budget pour le quatorzième exercice contenait des observations à cet égard et justifiait les différences.

Section 2 - ANALYSE DES BESOINS BUDGÉTAIRES

1. Dépenses administratives de la Communauté

Le diagramme ci-dessous donne la ventilation, par nature, des dépenses administratives de la Communauté.



(en millions d'u.c. A.M.E.)

Haute Autorité		
Services propres	11,744	
Services communs	1,901	
	<hr/>	13,645
Institutions communes		3,717
Total		17,362

Le tableau ci-après donne une ventilation des dépenses administratives de la Communauté (dépenses de la Haute Autorité, y compris sa quote-part dans les dépenses afférentes aux services communs et participation C.E.C.A. aux dépenses des institutions communes aux trois Communautés), et une comparaison de ces dépenses avec celles des exercices antérieurs. Pour tous détails complémentaires, nous nous permettons de renvoyer le lecteur aux rapports sur les dépenses administratives qui sont publiés à cette fin.

Analyse des dépenses administratives

Tableau II
(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1962-1963	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965
A - HAUTE AUTORITÉ			
1. Traitements - Indemnités - Charges sociales	6,687	6,922	7,802
2. Frais de fonctionnement :			
a) relatifs aux immeubles, au mobilier et aux installations	0,451	0,509	0,496
b) d'équipement	0,123	0,237	0,151
c) divers des services	0,495	0,523	0,640
d) de missions, de déplacements et de stages	0,344	0,345	0,458
e) de représentation	0,050	0,052	0,056
f) non spécialement prévus	-	0,008	0,010
3. Frais opérationnels :			
a) de publication et de diffusion des connaissances	0,351	0,248	0,573
b) honoraires d'experts et pour personnes convoquées	0,651	0,717	0,857
4. Dépenses diverses	0,496	0,643	0,701
5. Services communs	1,839	1,847	1,901
6. Dépenses extraordinaires	0,029	-	-
Total Haute Autorité :	11,516	12,051	13,645
B - ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE	1,486	1,654	1,735
C - CONSEIL DE MINISTRES ⁽¹⁾	1,091	1,408	1,551
D - COUR DE JUSTICE	0,363	0,412	0,431
	14,456	15,525	17,362
(1) Y compris les sommes versées au commissaire aux comptes soit :			
60 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice 1964-1965 contre			
56 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice 1963-1964 et			
54 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice 1962-1963.			

2. Autres dépenses budgétaires

Tableau III
(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1962-1963	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965
a) Frais bancaires et différences de change	0,054	0,027	0,025 ⁽¹⁾
b) Frais d'emprunts	1,273	3,016	4,327 ⁽²⁾
	1,327	3,043	4,352
(1) Ces frais se décomposent entre frais bancaires (23) et différences de change (2), celles-ci étant dues pour une large part à des transferts de fonds déposés en Allemagne fédérale vers le Luxembourg pour la couverture des dépenses administratives.			
(2) Ces frais concernent les emprunts émis pendant l'exercice, ces emprunts sont en très forte augmentation au cours de l'exercice 1964-1965; le chapitre II indique dans son tableau XII le montant de ces emprunts et les devises dans lesquelles ils sont contractés.			

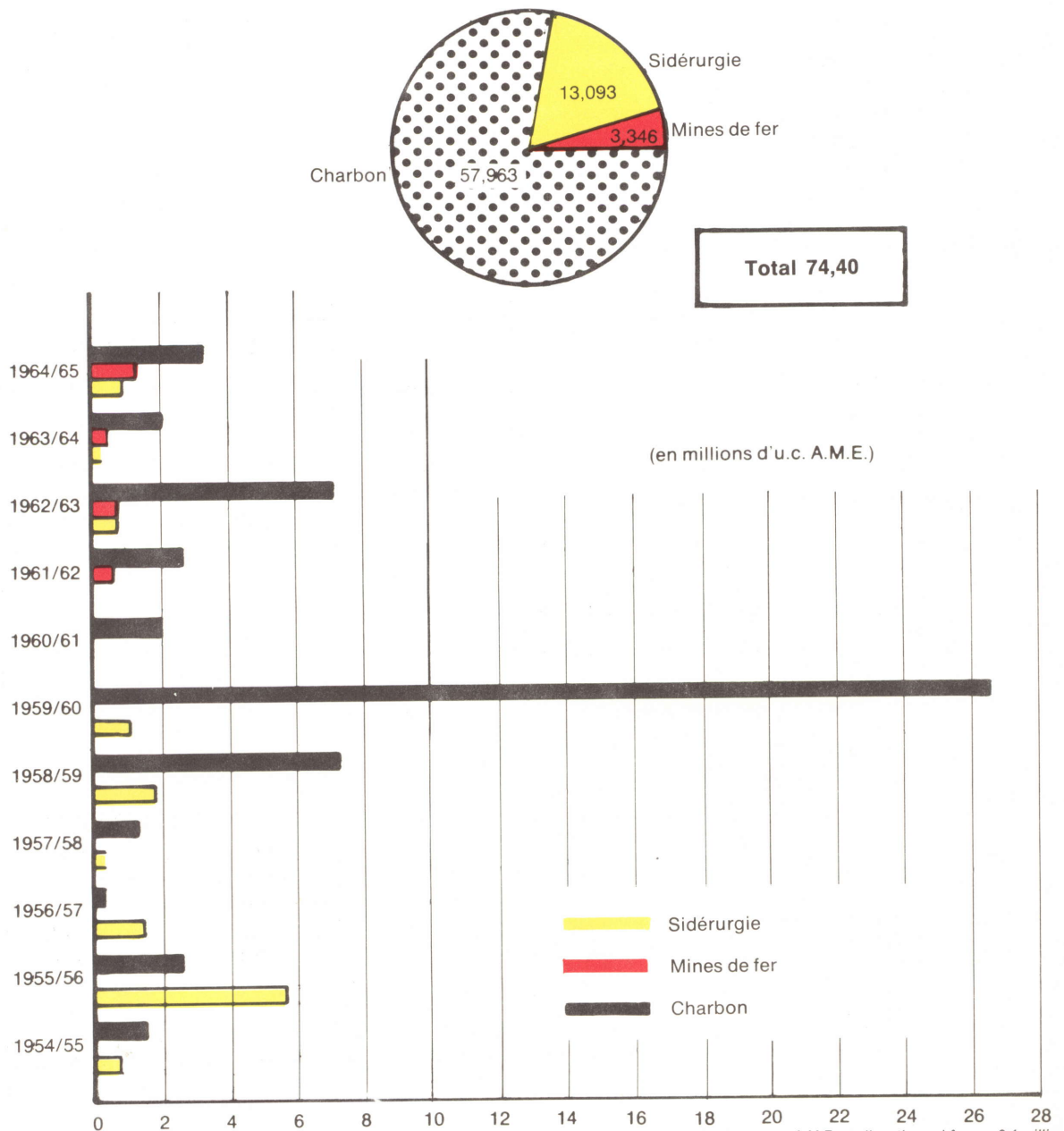
3. Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de réadaptation

Le tableau ci-après montre quel a été par secteur le montant des crédits ouverts pendant l'exercice 1964-1965 et offre une comparaison avec les exercices précédents.

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

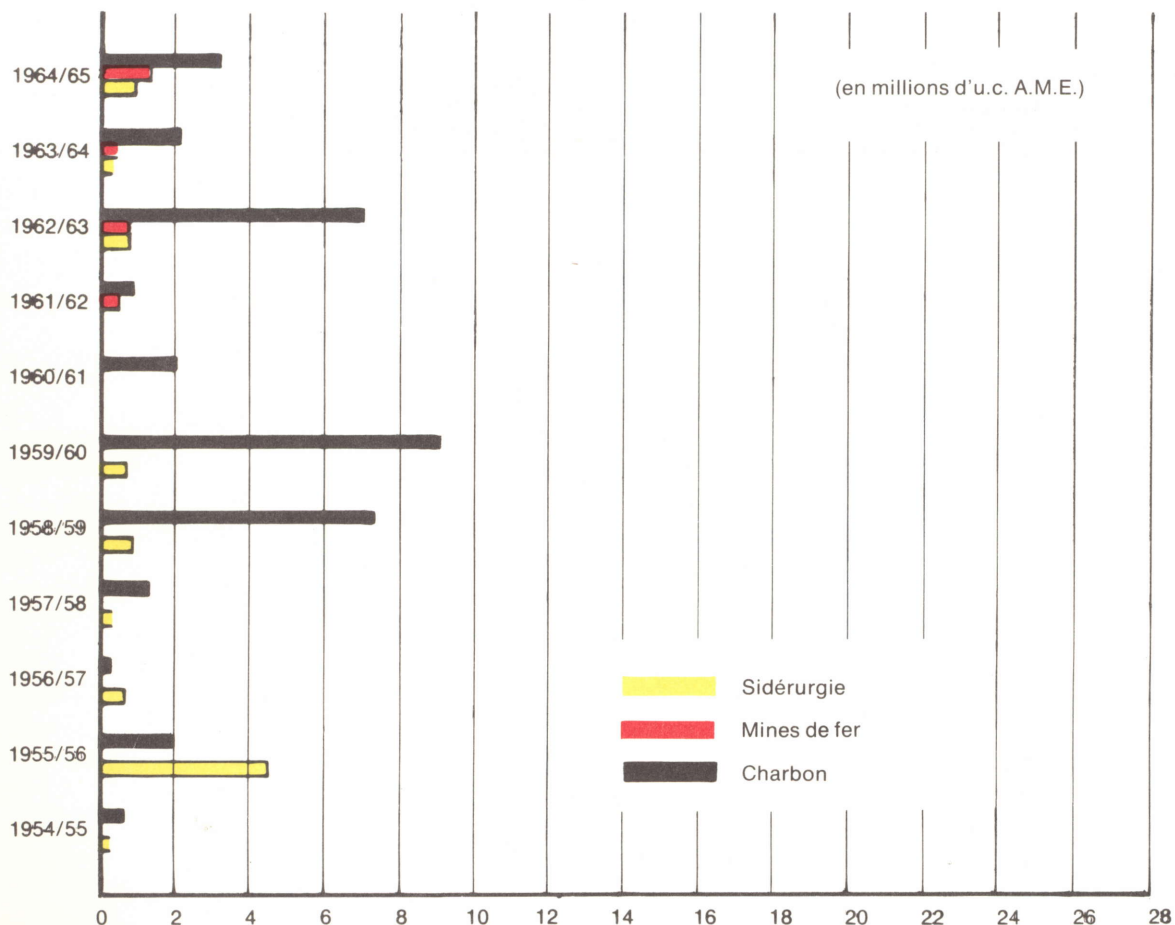
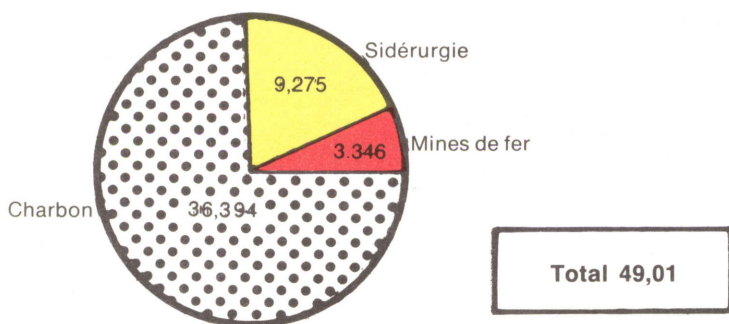
	1962-1963	1963-1964	1964-1965
Charbonnages	7,382	2,174	3,328
Sidérurgie	0,866	0,247	0,932
Mines de fer	0,861	0,433	1,388
Total	9,109	2,854	5,648

Si, regardant plus loin dans le passé, il est jeté un coup d'œil rétrospectif, le diagramme suivant donne la répartition par industrie des crédits ouverts au titre de la réadaptation depuis 1954 (1).



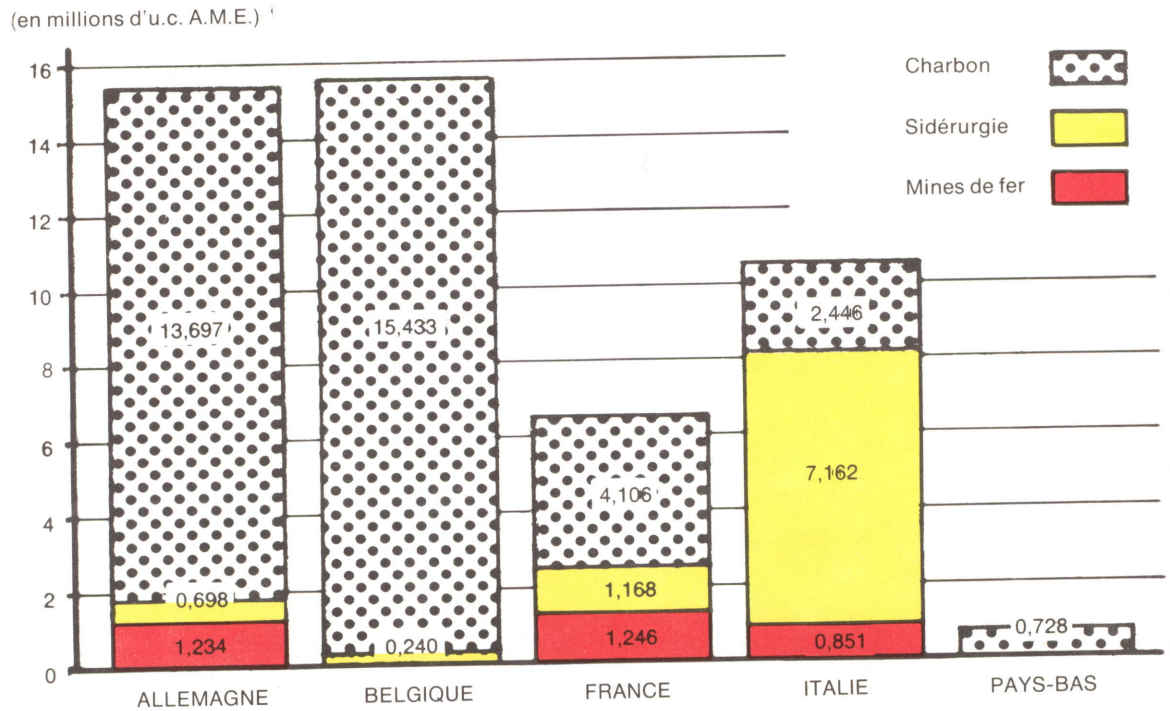
(1) Y compris les interventions au titre de l'article 95 du traité (financement des stocks 1,9 million d'unités de compte A.M.E. et allocations chômage 6,4 millions d'unités de compte A.M.E.)

On observera que les crédits ouverts en matière charbonnière sont de beaucoup les plus importants. Il faut pourtant se souvenir que la pointe énorme enregistrée en 1959-1960 ne correspondait pas aux besoins réels et que 18 millions sur les 28 ouverts à l'époque se trouvent être sans objet ⁽¹⁾. Le **diagramme** qui suit tient compte de cette enflure artificielle et des annulations d'engagements intervenues ou à intervenir prochainement: il **montre** ainsi **l'ampleur véritable des crédits nécessaires à l'accomplissement des opérations de réadaptation** qui ont été entreprises.



⁽¹⁾ Ils correspondent à des crédits ouverts dans les derniers jours d'application du paragraphe 23 de la convention sur les dispositions transitoires, à une époque où les gouvernements craignaient que l'article 56 du traité n'ouvre pas les mêmes possibilités.

Le diagramme ci-après donne la répartition par pays et par industrie des crédits ouverts pour la réadaptation, déduction faite des décisions susceptibles de ne pas donner lieu à paiements, depuis 1952.



Revenons maintenant à l'exercice 1964-1965 pour indiquer par pays, par industrie et par entreprise les crédits ouverts pendant cette période. C'est là l'objet du tableau IV qui mentionne également à titre indicatif le nombre de travailleurs susceptibles de bénéficier des aides accordées (il s'agit généralement d'un nombre maximum).

**Réadaptation - Ventilation des engagements nouveaux
de l'exercice 1964-1965**

Tableau IV

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1964-1965	Nombre de tra- vailleurs béné- ficiaires
ALLEMAGNE (R.F.)		
Charbonnages :		
Victoria	0,112	818
Carolinenglück	0,125	1 301
Franz Ott	0,025	162
Koenigsborn	0,100	1 720
Hermann	0,003	70
Helene	0,200	1 339
Werne (augmentation)	0,013	-
Lucia	0,009	66
Dahlhauser Tiefbau	0,038	250
Hannibal	0,062	350
	0,687	6 076
Mines de fer :		
Kahlenberg	0,003	66
Fuesseberg	0,150	1 115
	0,153	1 181
Sidérurgie :		
Friedr. Wilhelmshütte	0,069	360
	0,069	360
Cokerie Charbon :		
Reden/Velsen	0,033	408
	0,033	408
Total Allemagne (R.F.) :	0,942	8 025
PAYS-BAS		
Charbonnages :		
Hendrik	0,691	2 700
Total Pays-Bas :	0,691	2 700

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1964-1965	Nombre de travailleurs bénéficiaires
BELGIQUE		
Charbonnages :		
Abhooz & Bonne-Foi (augmentation)	0,080	-
Tamines	0,300	1 160
Moha	0,040	137
Batterie & Bonne-Fin	0,935	2 409
St-Albert (augmentation)	0,050	-
	1,405	3 706
Mines de fer :		
Musson-Halanzy	0,005	37
	0,005	37
Total Belgique :	1,410	4 743
FRANCE		
Sidérurgie :		
Hauts fourneaux de Chasse	0,012	46
Le Boucau (augmentation)	0,147	-
	0,159	46
Mines de fer :		
Sancy (augmentation)	0,034	-
Droitaumont-Bruville	0,040	60
Ottange	0,025	40
Bazailles	0,059	85
Mourière (augmentation)	0,034	-
Fonds de la Noue et de Moineville	0,118	230
Piennes	0,036	60
St-Rémy-sur-Orne (Calvados)	0,033	80
	0,379	555
Total France :	0,538	601

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1964-1965	Nombre de travailleurs bénéficiaires
ITALIE		
Charbonnages :		
Carbosarda	0,512	325
	0,512	325
Sidérurgie :		
Carlo Tassara	0,400	325
Redaelli	0,032	69
Rumi	0,112	115
Leseugno	0,160	107
	0,704	616
Mines de fer :		
Antas	0,048	42
Schilpario	0,120	150
Pisogne	0,040	50
Nurra	0,191	299
San Leone	0,213	332
Alfredo	0,167	261
Monte Argentario	0,072	113
	0,851	1 247
Total Italie :	2,067	2 188
Total Communauté	5,648	17 257

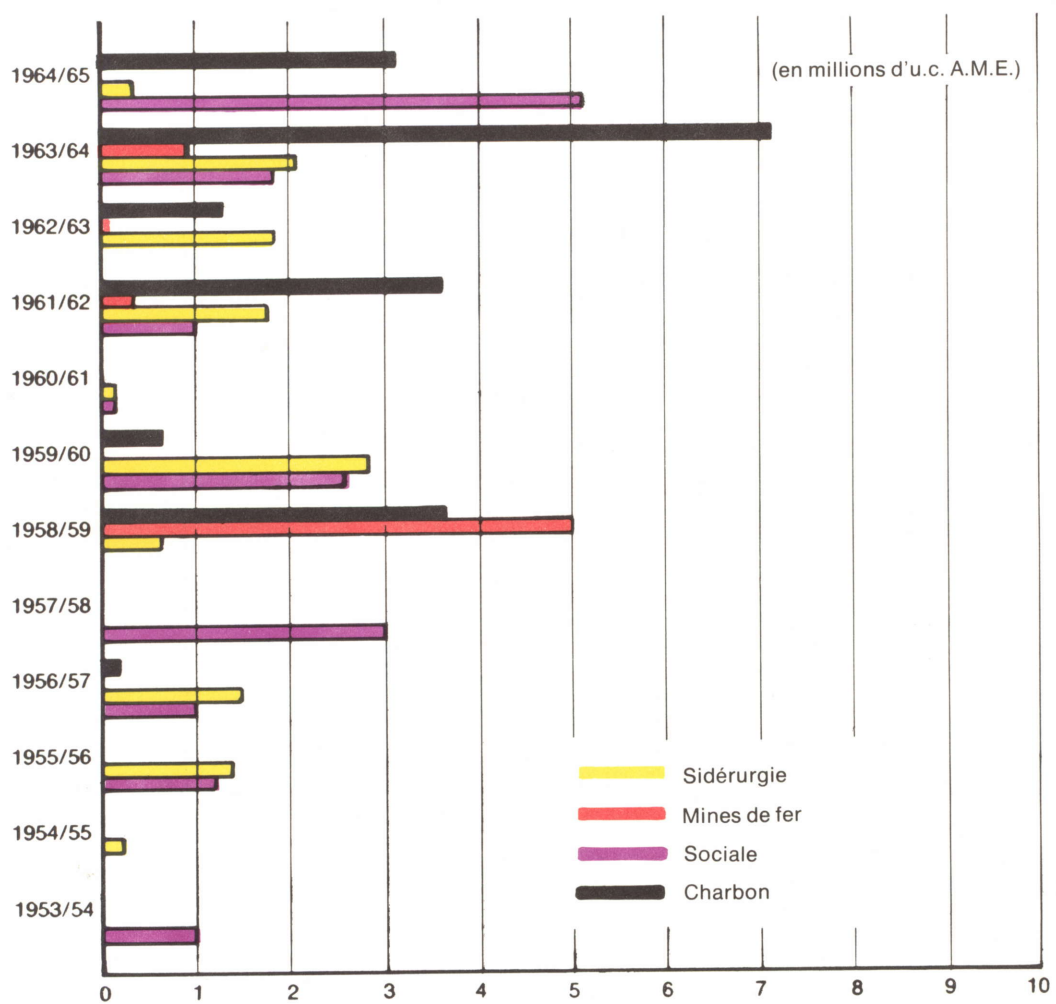
4. Besoins pour engagements nouveaux de l'exercice en matière de recherche

Le tableau ci-après montre quel a été, par secteur, le montant des crédits ouverts en provision pendant l'exercice et offre une comparaison avec les exercices précédents.

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	1961-1962	1962-1963	1963-1964	1964-1965
Charbon	3,694	1,276	7,114	3,161
Sidérurgie	1,787	1,843	2,096	0,377
Minerais	0,330	0,050	0,932	-
Recherches sociales	1,005	-	1,825	5,179
Total :	6,816	3,169	11,969	8,717

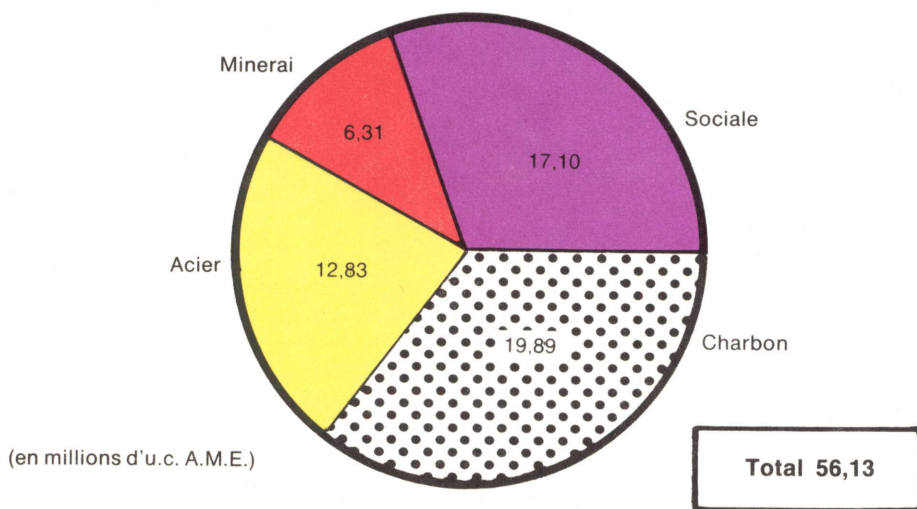
Il n'est pas sans intérêt de jeter, comme cela a été fait en matière de réadaptation, un **coup d'œil rétrospectif sur l'octroi des aides de recherche depuis 1952.**



On observera le départ tardif - non imputable à la Haute Autorité d'ailleurs - des interventions communautaires dans le domaine de la recherche charbonnière et les différences de leur ampleur d'année en année. Le diagramme fait ressortir l'effort très important qui a été réalisé depuis 1958 : 19,69 millions d'unités de compte d'engagements pris dans ce domaine contre 9,71 millions d'unités de compte dans le domaine sidérurgique et 6,31 millions d'unités de compte dans le domaine du minerai pendant la même période.

En matière de recherche sociale ou de recherche concernant le minerai, il est à noter que les montants, parfois très importants, qui apparaissent correspondent aux programmes cadres qui ont été ouverts pendant les exercices en cause.

Le graphique ci-après fait apparaître l'effort global de la Haute Autorité dans les différents domaines de recherches.



Revenant maintenant à l'exercice 1964-1965, nous donnons ci-après, par industrie et par recherche, la ventilation des aides financières inscrites en provision.

Recherche : Ventilation des engagements nouveaux de l'exercice 1964-1965

Tableau V

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Nouvelles aides accordées durant l'exercice 1964-1965	Pourcentages d'interventions de la Haute Autorité dans le coût global de chaque projet
Sidérurgie :		
Rayonnement des flammes III	0,299	43,27
Charbon broyé dans le H.F. (Slurry) complém.	0,078	65
	0,377	-
Charbon :		
Présence et dégagement de méthane II	0,805	70
Abattage et transport hydromécanique	0,483	72
Télécommande et télécontrôle en taille	1,041	77
Influence du soutènement sur la tenue du toit en taille	0,184	70
Télécontrôle et télécommande en taille havée	0,648	72
	3,161	-
Recherche sociale :		
Physiopathologie et clinique	1,669	75
Traumatologie	0,015	75
Facteurs humains - Ergonomie	0,022	75
Lutte contre les poussières dans les mines	3,473	75
	5,179	-
Total Communauté :	8,717	-

5. Engagements conditionnels

On se souviendra que lors des exercices précédents une somme de 6 000 000 d'unités de compte A.M.E. avait été provisionnée au poste «Engagements conditionnels» en vue de combler le déficit du fonds des pensions. Le déficit du fonds des pensions a été estimé par voie actuarielle à 5 163 000 unités de compte A.M.E., montant qui y a été viré au cours du présent exercice par prélèvement sur le poste «engagements conditionnels». La différence entre l'insuffisance du fonds des pensions et la provision qui avait été constituée a été transférée au solde non affecté.

6. Fonds de garantie

Ce poste, n'ayant fait l'objet d'aucun virement ou dotation durant l'exercice, n'appelle aucun commentaire.

7. Dotation à la réserve spéciale

Les besoins annuels de la réserve spéciale ont été limités à 8 millions d'unités de compte A.M.E. Ce chiffre représente le montant dont la Haute Autorité doit pouvoir disposer annuellement pour l'octroi de prêts en faveur de logements ouvriers.

La dotation de cette année se monte à 7,249 millions d'unités de compte A.M.E. Cette somme est constituée de la manière suivante :

- à concurrence de 0,786 million d'unités de compte A.M.E. par des intérêts de prêts sur fonds non empruntés,
- à concurrence de 6,463 millions d'unités de compte A.M.E. par des intérêts sur dépôts et revenus du portefeuille.

Des amortissements de 0,751 million d'unités de compte A.M.E. sont intervenus pendant l'exercice sur des prêts antérieurement consentis sur la réserve spéciale. Ce montant s'ajoutant à celui de la dotation susmentionnée permet de disposer des 8 millions jugés annuellement nécessaires.

Section 3 – ANALYSE DE LA COUVERTURE DES BESOINS BUDGETAIRES

Comme en matière de besoins budgétaires, il est procédé ici, pour la couverture de ces besoins, à une analyse des différents postes du tableau I sur l'exécution du budget, et ce, par comparaison avec les exercices antérieurs.

1. Produit du prélèvement

Les recettes de prélèvement sont fonction du taux du prélèvement, des tonnages imposables (1), de la répartition par produit de ces tonnages imposables et des valeurs moyennes des produits.

Le taux de prélèvement est resté de 0,20 % pendant l'exercice 1964-1965 (décision Haute Autorité n° 13-64 du 30.6.1964) et, hormis pour le lignite, il n'y a pas eu de modifications des valeurs moyennes des produits soumis au prélèvement. Les tonnages imposables sont en augmentation par rapport à ceux de l'exercice précédent en ce qui concerne la fonte, les aciers en lingots autres que Thomas et les produits finis et finaux sidérurgiques.

Par contre, les productions de briquettes et semi-coke de lignite, de houille et d'acier Thomas en lingots ont enregistré une régression (tableau VIII).

Variations constatées	+	-
1. Briquettes et semi-coke de lignite		16,25 %
2. Houille		4,84 %
3. Fonte	8,57 %	
4. Aciers Thomas en lingots		0,88 %
5. Aciers en lingots autres que Thomas	19,10 %	
6. Produits finis et finaux sidérurgiques	9,09 %	

Les tableaux qui suivent donnent :

A - une ventilation des encaissements effectués pendant l'exercice 1964-1965 (tableau VI) ou mis en surséance temporaire (tableau VII),

B - une ventilation des produits déclarés de l'exercice 1964-1965 (tableaux VIII, IX et X).

Rappelons qu'entre la date de déclaration de production d'un mois donné et la date du paiement afférente à cette production il s'écoule un délai d'un mois et 5 jours. Les chiffres des deux premiers tableaux en matière d'encaissement ne correspondent donc pas intégralement aux productions reprises dans les trois derniers tableaux. La différence est pourtant minime et l'on peut donc considérer que ces tableaux représentent une ventilation adéquate des recettes de l'exercice.

(1) Et aussi pour le charbon des mises en surséance temporaire

A - Encaissements réalisés ou différés pendant l'exercice

Ventilation des recettes du prélèvement par pays et par groupe de produits

Tableau VI

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Pays	Charbon			Acier			Totaux		
	Exercice 1962-63	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1962-63	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65	Exercice 1962-63	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65
Allemagne(R.F.)	4,117	3,637	3,361	5,931	5,988	7,154	10,048	9,625	10,515
Belgique	0,559	0,481	0,443	1,131	1,218	1,377	1,690	1,699	1,820
France	1,241	1,214	1,190	3,170	3,207	3,528	4,411	4,421	4,718
Italie	0,017	0,013	0,009	2,166	2,081	2,236	2,183	2,094	2,245
Luxembourg	-	-	-	0,604	0,617	0,684	0,604	0,617	0,684
Pays-Bas	0,283	0,260	0,243	0,406	0,394	0,606	0,689	0,654	0,849
Communauté	6,217	5,605	5,246	13,408	13,505	15,585	19,625	19,110	20,831

Opérations de mise en surséance temporaire des droits du prélèvement

Tableau VII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Pays	Encaissements différés au 30.6.1964 I	Paiements diffé- rés pour accrois- sements de stocks II	Montants exigibles pour diminutions de stocks III	Encaissements différés au 30.6.1965 (I + II) - III
Allemagne (R.F.)	0,186	0,236	0,063	0,359
Belgique	0,005	0,018	0,004	0,019
France	0,069	0,053	0,025	0,097
Pays-Bas	0,002	0,010	0,001	0,011
Communauté	0,262	0,317	0,093	0,486

B - Production déclarée pour l'exercice

Tonnages et valeurs imposables au titre du prélèvement

Tableau VIII

	Exercice 1962-63	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65
1. Tonnages imposables (en millions de tonnes)			
Briquettes et semi-coke de lignite	15,9	16,0	13,4
Houille ⁽¹⁾	199,7	202,3	192,5
Fonte	3,6	3,5	3,8
Acier Thomas en lingots	33,6	34,1	33,8
Acier en lingots (autre que Thomas)	37,9	42,4	50,5
Produits finis et finaux sidérurgiques	51,2	55,0	60,0
2. Valeurs imposables ⁽²⁾ (en milliards d'unités de compte A.M.E.)	9,18	9,72	10,40

⁽¹⁾ Ce tonnage représente l'extraction de houille pendant chaque exercice augmenté des quantités dont le prélèvement est devenu exigible à la suite des reprises de stocks et diminué des quantités stockées pendant l'exercice.

⁽²⁾ Les valeurs imposables pour les charbonnages sont constituées par la valeur de la production de l'exercice et celle des stocks repris au cours de celui-ci, déduction faite de la valeur des quantités stockées.

Ventilation par pays des déclarations effectuées au titre du prélèvement (*)

Tableau IX

(en %)

Pays	Exercice 1962-63	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65
Allemagne (R.F.)	50,6	50,4	50,0
Belgique	8,5	8,8	8,8
France	22,2	22,9	22,4
Italie	11,4	10,6	11,3
Luxembourg	3,2	3,2	3,3
Pays-Bas	4,1	4,1	4,2
Communauté	100,0	100,0	100,0

(*) Il s'agit ici des déclarations mensuelles portant sur les seules productions soumises au prélèvement (déduction faite de celles afférentes aux tonnages ayant bénéficié des mesures de surséances temporaires ou générateurs d'un prélèvement inférieur à 40 unités de compte A.M.E. jusqu'à mars 1965 et 100 unités de compte A.M.E. à partir du mois d'avril 1965).

Ventilation par produits des déclarations effectuées au titre du prélèvement

Tableau X

(en %)

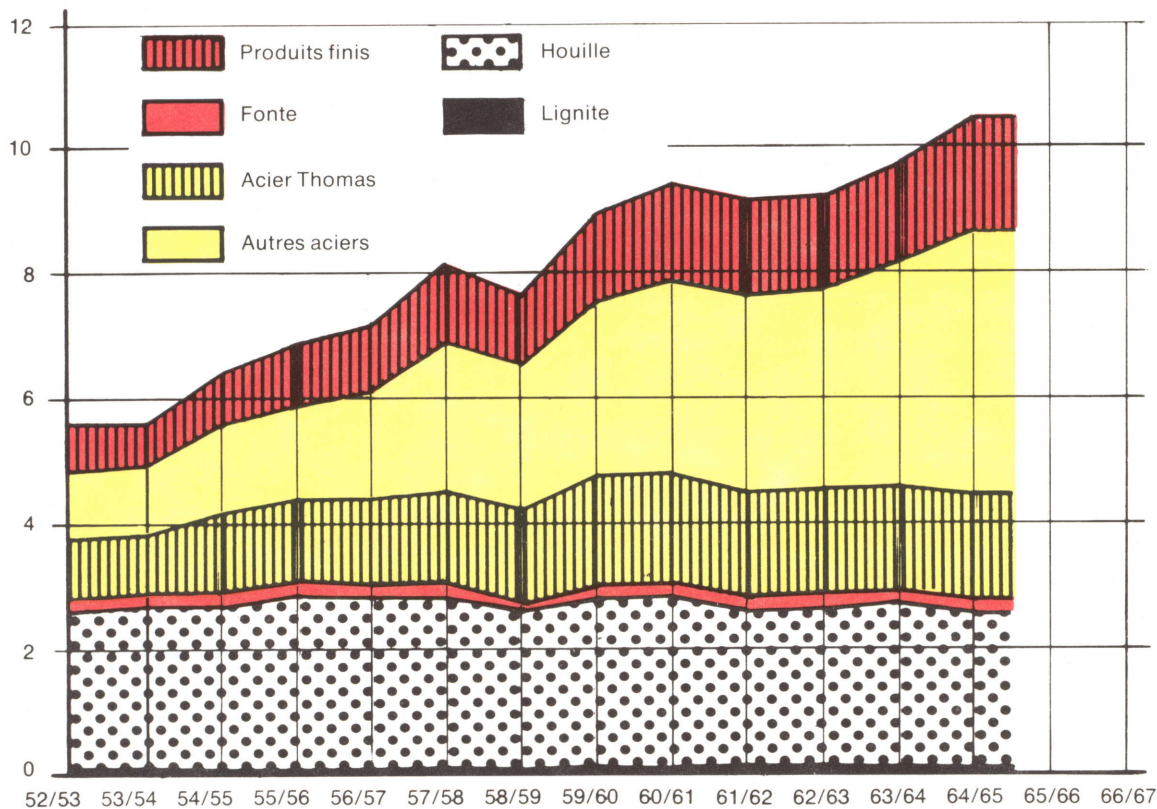
	Exercice 1962-1963	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965
Charbon			
1. Briquettes de lignite et semi-coke de lignite	1,4	1,3	1,1
2. Houille	27,8	26,7	23,7
	29,2	28,0	24,8
Acier			
3. Fonte	2,1	1,9	1,9
4. Acier Thomas en lingots	18,2	17,4	16,1
5. Autres aciers en lingots	34,5	36,5	40,6
6. Produits finis et finaux sidérurgiques	16,0	16,2	16,6
	70,8	72,0	75,2
	100,0	100,0	100,0

Si l'on fait maintenant une rétrospective en matière de prélèvement depuis 1952, on observe :

- la progression du rendement effectif du prélèvement,
- la part croissante prise par l'acier dans les recettes de prélèvement, sans pour cela d'ailleurs que le charbon ait notablement diminué en nombres absolus,
- la progression de l'acier non-Thomas par rapport à l'acier Thomas.

Le diagramme suivant exprime l'évolution du rendement ⁽¹⁾ du prélèvement depuis 1952.

(en millions d'u.c. A.M.E.)



2. Autres revenus

a) Revenus des placements

Le montant total de ces intérêts et revenus s'est chiffré à 8 402 000 unités de compte A.M.E. qui se décomposent en :

intérêts sur dépôt	: 6 016 000 unités de compte A.M.E.
revenus des titres en portefeuille	: 2 386 000 unités de compte A.M.E.

Si, dans le tableau sur l'exécution du budget, apparaît seulement le montant de 7 838 000 unités de compte A.M.E., c'est que la différence (564 000) représente les intérêts relatifs au fonds des pensions, intérêts qui ont été crédités à ce fonds.

b) Intérêt sur prêts provenant de fonds non empruntés

Les intérêts de prêts consentis sur fonds propres se sont élevés pour l'exercice 1964-1965 à 786 000 unités de compte A.M.E. contre 716 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice écoulé; cet accroissement est normal, il est le corollaire de l'augmentation des prêts accordés sur la réserve spéciale. Rappelons qu'en règle générale ces prêts, destinés au financement de maisons ouvrières, portent seulement intérêt à 1 % l'an.

⁽¹⁾ Un taux uniforme de 0,10% a été pris pour base. Le rendement de ce taux est appelé «point de prélèvement».

c) Récupération des frais d'émission d'emprunts

Le montant de cette récupération s'élève pour l'exercice 1964-1965 à 1 646 000 unités de compte A.M.E. contre 969 000 unités de compte A.M.E. pour l'exercice précédent. Nous rappelons qu'au moment de l'émission de ses emprunts la Haute Autorité paie sur ses fonds budgétaires les frais y afférents; ces frais sont ultérieurement récupérés sur les entreprises bénéficiaires. Le montant des récupérations d'un exercice représente le solde positif du service des prêts sur celui des emprunts correspondants et les commissions perçues par la Haute Autorité sur ses opérations de garantie.

d) Recettes diverses de caractère administratif

1962-1963	434 000 unités de compte A.M.E.
1963-1964	390 000 unités de compte A.M.E.
1964-1965	356 000 unités de compte A.M.E.

Le montant de 356 000 unités de compte A.M.E. des recettes diverses est constitué de :

3 000 unités de compte A.M.E. - Ventes de matériel divers
200 000 unités de compte A.M.E. - Ventes de publications
<u>153 000 unités de compte A.M.E. - Récupérations de frais administratifs</u>
356 000 unités de compte A.M.E.

Pour tous détails complémentaires, nous prions le lecteur de se reporter au rapport sur les dépenses administratives de la Haute Autorité.

e) Divers

Ce poste comprend uniquement les amendes et majorations de retard. Le tableau ci-dessous en donne la comparaison avec les exercices précédents.

Les amendes perçues pendant l'exercice ont toutes été infligées pour violation de l'article 60 du traité.

Produits des amendes et majorations pour retard

Tableau XI

(en unités de compte A.M.E.)

	1962-1963	1963-1964	1964-1965
Amendes			
Industries charbonnières	5 200,-	1 000,-	2 000,-
Industries sidérurgiques	6 356,73	5 978,40	17 252,01
	11 556,73	6 978,40	19 252,01
Majorations pour retard			
Industries charbonnières	-	-	-
Industries sidérurgiques	-	-	-
	-	-	-
Total Communauté	11 556,73	6 978,40	19 252,01

Chapitre II — ACCOMPLISSEMENT D'OPÉRATIONS DE FINANCEMENT COUVERTES EN PROVISIONS

Dans les domaines de réadaptation et de recherche, la Haute Autorité a constitué, à son bilan, des provisions afin d'être à même de remplir les engagements qu'elle prenait.

En matière de pensions il existe un fonds de capitalisation appelé «Fonds des pensions» ⁽¹⁾.

Le présent chapitre entend exposer le développement des opérations que ces provisions ou ce fonds sont destinés à couvrir.

Section 1 - READAPTATION

Exécution d'engagements

Au 30 juin 1964 les engagements pris par la Haute Autorité, et qui apparaissent bien correspondre à des besoins justifiés, se montaient à plus de 17 millions d'unités de compte A.M.E. A cela s'ajoutaient les nouveaux engagements de l'exercice 1964-1965 (voir chapitre I). Les dépenses de réadaptation pendant l'exercice se sont élevées à 2 578 000 unités de compte A.M.E. contre 3 245 000 unités de compte A.M.E. pendant l'exercice précédent. Il convient de rappeler que ces dépenses sont assez variables selon les exercices, ainsi qu'en témoigne le tableau suivant :

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1962-1963	Exercice 1963-1964	Exercice 1964-1965
Charbonnages	1,243	2,962	2,379
Sidérurgie	0,051	0,054	0,067
Mines de fer	0,043	0,229	0,132
Total	1,337	3,245	2,578

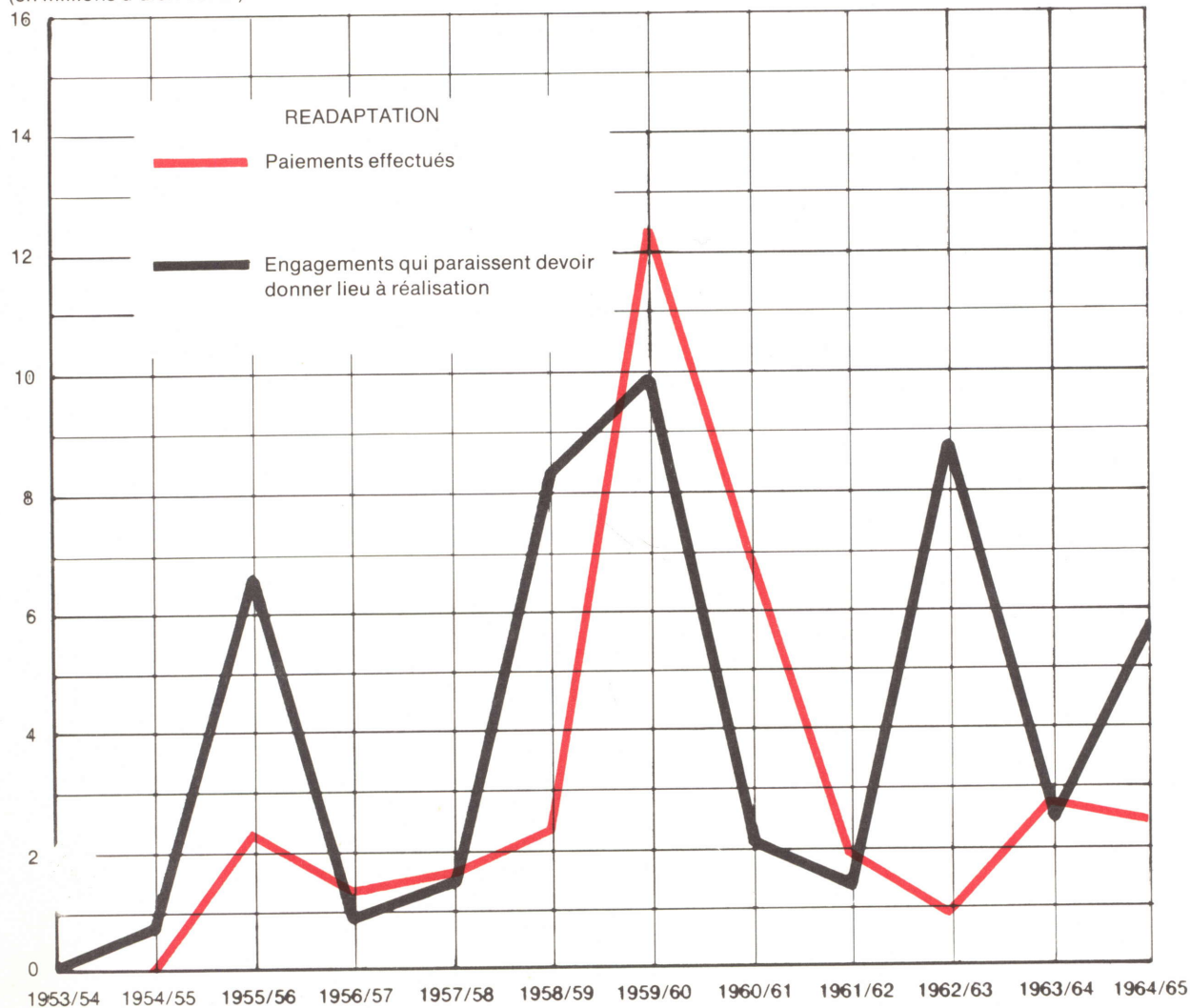
La courbe des dépenses qui interviennent en matière de réadaptation doit d'ailleurs, dans une certaine mesure, suivre celle des ouvertures de crédits, puisqu'elle représente leur mise en œuvre. C'est d'ailleurs la comparaison de ces deux courbes qui a révélé l'enflure injustifiée des crédits ouverts en 1959-1960 (voir chapitre I, section 2 paragraphe 3). Cela venait confirmer les informations recueillies auprès des services des gouvernements intéressés.

⁽¹⁾ *Indépendamment des intérêts annuels au taux de 3,5 % l'an versé sur son montant, ce fonds est alimenté tant par les cotisations des institutions que par celles du personnel.*

La figure suivante fait apparaître :

- la courbe des engagements qui paraissent devoir effectivement donner lieu à réalisation (voir page 15),
- la courbe des paiements effectués.

(en millions d'u.c. A.M.E.)



La comparaison de ces courbes permet ainsi de voir le rapport réel entre engagements et paiements.

Rappelons que l'appréciation globale - en liaison avec les gouvernements nationaux - de la partie des engagements qui étaient en fait sans objet a rendu possible de réduire la provision pour réadaptation d'un montant correspondant ⁽¹⁾ de telle sorte qu'elle ne comprend plus que les montants nécessaires pour couvrir les engagements qui paraissent effectivement donner lieu à réalisation.

Section 2 - RECHERCHE

a) Exécution d'engagements

Le montant des engagements que la Haute Autorité avait pris en matière de recherche et qu'il restait à honorer au 30 juin 1964 se montait à 22 239 000 unités de compte A.M.E.

A cette somme il convient d'ajouter les nouveaux engagements de l'exercice 1964-1965 (voir chapitre I, section 2, paragraphe 4).

⁽¹⁾ Il n'a pas pour autant été porté atteinte aux droits d'éventuels travailleurs qui pourraient encore bénéficier de ces crédits puisque chacun d'eux est resté ouvert pour son montant intégral.

L'exécution de ces différents engagements a entraîné, pendant l'exercice 1964-1965, le versement d'une somme de 6 177 000 unités de compte; le tableau suivant donne une ventilation de ce montant et procède à une comparaison avec les exercices antérieurs. On remarquera que, comme pour la réadaptation, les montants effectivement versés sont assez variables selon les exercices, ils sont en effet fonction de l'avancement des travaux de recherche.

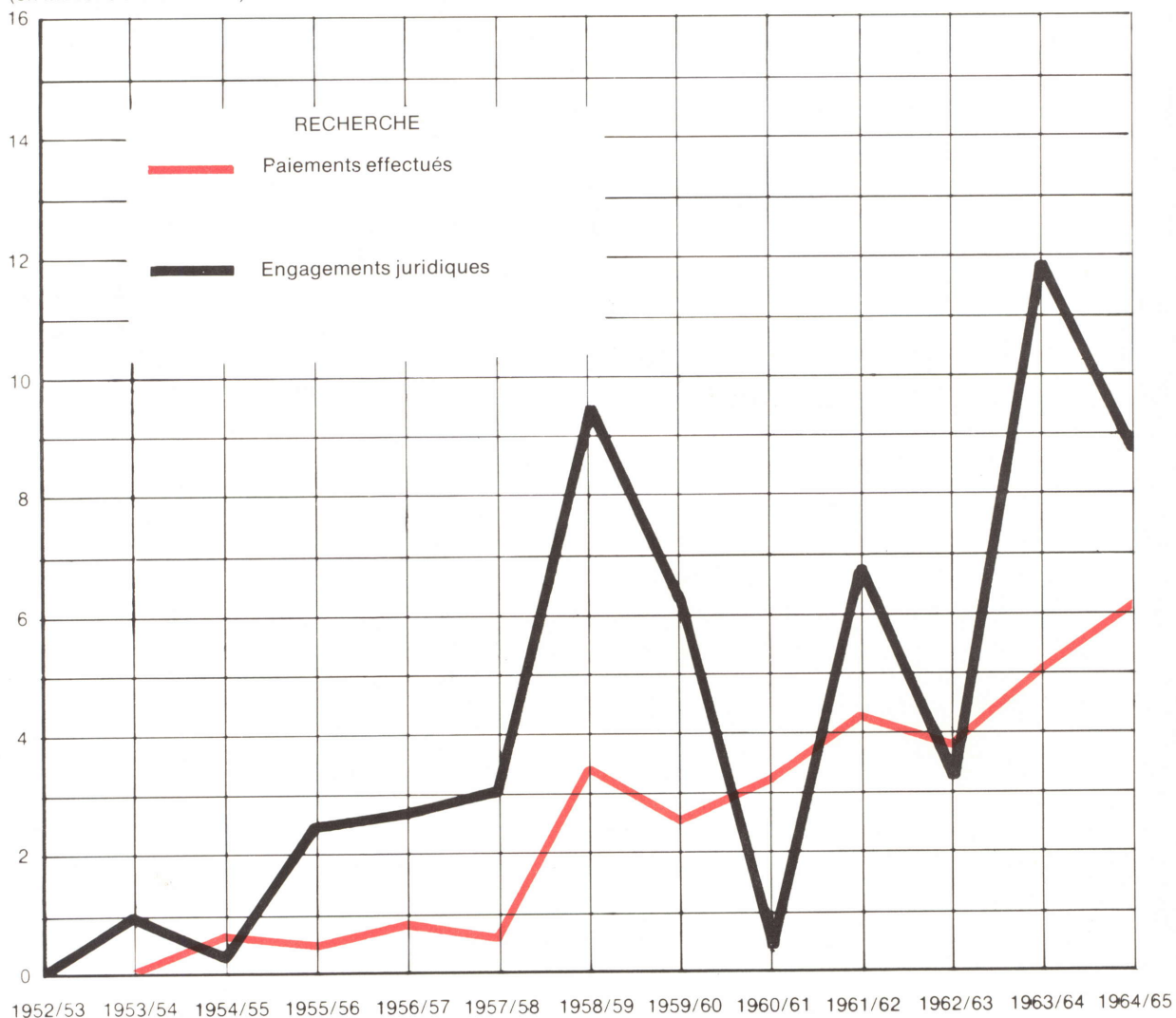
(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Exercice 1962-63	Exercice 1963-64	Exercice 1964-65
Charbon	1,074	1,378	3,083
Sidérurgie	1,645	1,339	1,471
Minerai	0,076	0,958	0,266
Recherche sociale	1,056	1,334	1,357
Total	3,851	5,009	6,177

Le graphique suivant fait apparaître :

- la courbe des engagements juridiques pris par la Haute Autorité en matière de recherche,
- la courbe des paiements effectués.

(en millions d'u.c. A.M.E.)



b) Divers

Les interventions financières de la Haute Autorité en matière de recherche se font normalement par voie de subventions. Dans le domaine particulier de l'utilisation de l'acier dans le bâtiment, des prêts ont pourtant été accordés, qui ont permis, on s'en souvient, à la fois l'accomplissement d'une recherche en ce domaine et la réalisation de maisons ouvrières. Ces prêts ont fait l'objet pendant l'exercice 1964-1965 d'amortissements se montant à 45 000 unités de compte (voir tableau XVII dans la rubrique «Prêts pour le financement de maisons ouvrières»).

Section 3 - PENSIONS

Le statut du personnel de la C.E.C.A. prévoit un régime de pensions (retraite, survie et invalidité pour les fonctionnaires atteignant l'âge de la retraite, décédés en service ou étant mis en invalidité) et un système d'allocation de départ pour ceux d'entre eux qui quittent la Communauté avant d'avoir accompli dix ans de service.

L'ensemble des paiements effectués à ces deux différents titres est imputé au «Fonds des pensions». Ces paiements se sont montés, pour l'exercice 1964-1965, à la somme de 800 000 unités de compte A.M.E. A concurrence de 210 000 unités de compte A.M.E., cette somme représente des dépenses de pensions proprement dites (pensions d'ancienneté, de survie et d'invalidité).

La comparaison de ces montants avec ceux de l'exercice 1963-1964, durant lequel les dépenses du fonds des pensions se chiffraient à 291 000 unités de compte A.M.E., dont 108 200 unités de compte au titre de pensions, démontre suffisamment l'accroissement très net des pensions. Cet accroissement doit nécessairement s'accroître dans les années à venir. Les allocations de départ, par contre, qui constituent actuellement la charge la plus importante du fonds des pensions, devront prendre une part proportionnellement de moins en moins grande dans les dépenses du fonds.

Comme il a été fait remarquer l'an dernier, l'accroissement des dépenses de pensions est parfaitement compréhensible, puisque la C.E.C.A. n'a qu'une dizaine d'années d'existence. En un si bref laps de temps, la proportion normale, dans la plupart des institutions publiques entre fonctionnaires en service et fonctionnaires retraités, ne peut être atteinte.

Titre II

OPERATIONS D'EMPRUNTS – PRETS ET GARANTIES

Cette partie de l'exposé comporte une série de tableaux qui donnent un compte rendu de l'activité de la Haute Autorité dans le domaine des emprunts, des prêts et des garanties. Il ne contient par contre aucune partie descriptive. Rappelons à ce sujet que la Haute Autorité publie chaque année un «Rapport financier», arrêté au 31 décembre, qui expose plus complètement ses activités dans ce domaine.

A - EMPRUNTS

Tableau XII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Devises empruntées	Situation au 30 juin 1964			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1965		
	Montant total des emprunts contractés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux emprunts	Amortissements	Montant total des emprunts contractés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	245,000	57,600	187,400	30,000	11,400	275,000	69,000	206,000
DM	70,744	3,014	67,730	43,250	0,516	113,994	3,530	110,464
FB	16,400	0,863	15,537	-	0,140	16,400	1,003	15,397
Flux.	17,100	0,210	16,890	3,000	0,060	20,100	0,270	19,830
FS	27,737	2,877	24,860	-	1,503	27,737	4,380	23,357
fl.	33,909	0,066	33,843	17,956	0,083	51,865	0,149	51,716
Lit.	24,000	-	24,000	-	-	24,000	-	24,000
FF	-	-	-	30,383	-	30,383	-	30,383
Communauté	434,890	64,630	370,260	124,589	13,702	559,479	78,332	481,147

B - PRÊTS

I. Prêts pour le financement d'investissements industriels

Tableau XIII

a) Situation en devises des prêts accordés

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Devises prêtées	Situation au 30 juin 1964			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1965		
	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	244,000	56,846	187,154	30,000	11,154	274,000	68,000	206,000
DM	44,150	-	44,150	49,175	-	93,325	-	93,325
FB	4,973	0,007	4,966	-	0,003	4,973	0,010	4,963
Flux.	10,000	-	10,000	0,640	-	10,640	-	10,640
FS	27,737	2,877	24,860	-	1,503	27,737	4,380	23,357
fl.	31,768	0,028	31,740	16,713	-	48,481	0,028	48,453
Lit.	16,960	-	16,960	-	-	16,960	-	16,960
FF	-	-	-	29,978	-	29,978	-	29,978
Communauté	379,588	59,758	319,830	126,506	12,660	506,094	72,418	433,676

b) Répartition géographique des prêts accordés

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1964			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1965		
	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû
Allemagne(R.F)	211,549	36,476	175,073	46,262	6,367	257,811	42,843	214,968
Belgique	32,903	4,154	28,749	0,507	0,804	32,396	4,958	27,438
France	77,157	10,631	66,526	23,902	3,389	101,059	14,020	87,039
Italie	57,887	8,405	49,482	56,849	2,100	114,736	10,505	104,231
Luxembourg	0,092	0,092	-	-	-	0,092	0,092	-
Communauté	379,588	59,758	319,830	126,506	12,660	506,094	72,418	433,676

II. Prêts pour le financement de la construction de maisons ouvrières

1. Prêts accordés sur fonds d'emprunts

Tableau XIV

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Devises	Situation au 30 juin 1964			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1965		
	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts	Amortissements	Montant total des prêts accordés	Amortissements	Montant restant dû
U.S. \$	1,000	1,000	-	-	-	1,000	1,000	-
DM	13,244	3,014	10,230	-	0,516	13,244	3,530	9,714
FB	11,427	0,855	10,572	-	0,138	11,427	0,993	10,434
Flux.	7,100	0,210	6,890	-	0,060	7,100	0,270	6,830
FS	-	-	-	-	-	-	-	-
fl.	2,141	0,066	2,075	-	0,083	2,141	0,149	1,992
Lit.	5,120	-	5,120	1,920	-	7,040	-	7,040
FF	-	-	-	-	-	-	-	-
Communauté	40,032	5,145	34,887	1,920	0,797	41,952	5,942	36,010

Les prêts accordés sur fonds d'emprunts pour la construction de maisons ouvrières se répartissent géographiquement suivant le tableau ci-dessous :

Tableau XV

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

P A Y S	Situation au 30 juin 1964			Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1965		
	Montant total des prêts accordés et versés	Amortissements	Montant restant dû	Nouveaux prêts accordés et versés	Amortissements	Montant total des prêts accordés et versés	Amortissements	Montant restant dû
Allemagne(R.F.)	13,244	3,014	10,230	-	0,516	13,244	3,530	9,714
Belgique	16,827	0,951	15,876	-	0,191	16,827	1,142	15,685
France	-	-	-	-	-	-	-	-
Italie	6,120	1,000	5,120	1,920	-	8,040	1,000	7,040
Pays-Bas	2,141	0,066	2,075	-	0,083	2,141	0,149	1,992
Luxembourg	1,700	0,114	1,586	-	0,007	1,700	0,121	1,579
Communauté	40,032	5,145	34,887	1,920	0,797	41,952	5,942	36,010

2. Prêts sur la réserve spéciale

Tableau XVI

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1964				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1965			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	accordés	versés			accordés	versés		accordés	versés		
Allemagne (R.F.)	31,853	31,853	1,524	30,329	4,000	3,250	0,490	35,853	35,103	2,014	33,089
Belgique	2,912	2,912	0,063	2,849	0,300	-	0,026	3,212	2,912	0,089	2,823
France	13,762	13,762	0,443	13,319	3,545	3,545	0,127	17,307	17,307	0,570	16,737
Italie	3,464	3,464	0,304	3,160	2,720	2,720	0,022	6,184	6,184	0,326	5,858
Pays-Bas	2,934	2,934	0,254	2,680	1 100	0,553	0,078	4,034	3,487	0,332	3,155
Luxembourg	1,608	1,608	0,017	1,591	-	-	0,009	1,608	1,608	0,026	1,582
Communauté	56,533	56,533	2,605	53,928	11,665	10,068	0,752	68,198	66,601	3,357	63,244

3. Prêts accordés à titre de recherche ⁽¹⁾

(Construction expérimentale de maisons ouvrières)

Tableau XVII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

PAYS	Situation au 30 juin 1964				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1965			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	accordés	versés			accordés	versés		accordés	versés		
Allemagne (R.F.)	1,295	1,295	0,055	1,240	-	-	0,014	1,295	1,295	0,069	1,226
Belgique	0,450	0,450	0,023	0,427	-	-	0,009	0,450	0,450	0,032	0,418
France	0,671	0,671	0,038	0,633	-	-	0,013	0,671	0,671	0,051	0,620
Italie	0,225	0,225	0,013	0,212	-	-	0,004	0,225	0,225	0,017	0,208
Pays-Bas	0,239	0,239	0,013	0,226	-	-	0,005	0,239	0,239	0,018	0,221
Luxembourg	0,075	0,075	-	0,075	-	-	-	0,075	0,075	-	0,075
Communauté	2,955	2,955	0,142	2,813	-	-	0,045	2,955	2,955	0,187	2,768

⁽¹⁾ Bien que ces prêts aient été accordés sur les fonds du prélèvement nous les avons fait figurer ici afin de donner une vue d'ensemble de l'action de la Haute Autorité en matière de maisons ouvrières

4. Total des prêts accordés pour la construction des maisons ouvrières

Tableau XVIII

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

P A Y S	Situation au 30 juin 1964				Opérations de l'exercice			Situation au 30 juin 1965			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Nouveaux prêts		Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	accordés	versés			accordés	versés		accordés	versés		
Allemagne (R.F.)	46,392	46,392	4,593	41,799	4,000	3,250	1,020	50,392	49,642	5,613	44,029
Belgique	20,189	20,189	1,037	19,152	0,300	-	0,226	20,489	20,189	1,263	18,926
France	14,433	14,433	0,481	13,952	3,545	3,545	0,140	17,978	17,978	0,621	17,357
Italie	9,809	9,809	1,317	8,492	4,640	4,640	0,026	14,449	14,449	1,343	13,106
Pays-Bas	5,314	5,314	0,333	4,981	1,100	0,553	0,166	6,414	5,867	0,499	5,368
Luxembourg	3,383	3,383	0,131	3,252	-	-	0,016	3,383	3,383	0,147	3,236
Communauté	99,520	99,520	7,892	91,628	13,585	11,988	1,594	113,105	111,508	9,486	102,022

III. Autres prêts divers

Tableau XIX

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Situation au 30 juin 1964				Opérations de l'exercice		Situation au 30 juin 1965			
	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû	Prêts accordés	Amor-tisse-ments	Montant total des prêts		Amor-tisse-ments	Montant restant dû
	accordés	versés					accordés	versés		
A. Prêts au titre de la réadaptation (1)	5,652	5,641	5,336	0,305	-	0,006	5,641	5,641	5,342	0,299
B. Construction de l'école européenne de Luxembourg	0,720	0,720	0,720	-	-	-	0,720	0,720	0,720	-
	6,372	6,361	6,056	0,305	-	0,006	6,361	6,361	6,062	0,299

(1) Ce terme étant utilisé dans son sens large. Il s'agit d'un prêt pour relogement de travailleurs d'un montant de 324 000 u.c. A.M.E. et d'un prêt pour aide au stockage d'un montant de 5 328 000 u.c. A.M.E.

C – OPERATIONS DE GARANTIE

Ces opérations s'élèvent au 30 juin 1965 à 42 110 169,22 unités de compte A.M.E.

Il s'agit de garanties accordées par la Haute Autorité à des emprunts contractés par des entreprises sidérurgiques de la Communauté. Les entreprises bénéficiaires se situent dans deux pays de la C.E.C.A.:

deux entreprises allemandes pour	32 500 000,-	unités de compte A.M.E.
une entreprise française pour	9 610 169,22	unités de compte A.M.E.

Titre III

COMPTE DE GESTION ET EVOLUTION DES AVOIRS DE LA COMMUNAUTE

Le compte de gestion (tableau XX) présente une synthèse de l'activité financière de la Communauté pendant l'exercice 1964-65.

Il comporte deux parties bien distinctes : une partie supérieure qui traduit en chiffres les opérations effectuées avec les fonds de prélèvement, une partie inférieure qui fait apparaître celles qui ont été accomplies avec les fonds d'emprunts.

Afin de faciliter la lecture de ce document, nous croyons devoir faire les remarques suivantes sur ces deux parties :

Opérations concernant les fonds de prélèvement

A - Emplois

Ils sont de deux ordres principaux, les dépenses de l'exercice d'une part, les dotations et affectations d'autre part.

Dépenses de l'exercice

Les dépenses se subdivisent en dépenses :

- effectuées en exécution du budget de l'exercice 1964-65, ce sont les dépenses administratives et les «autres dépenses budgétaires» (voir à leur sujet titre I, chapitre I);
- effectuées en exécution d'opérations de financement couvertes en provision, ce sont les dépenses de réadaptation, de recherche et de pensions (voir à leur sujet titre I, chapitre II).

Dotations et affectations

Les dotations et affectations concernant la réserve spéciale, la réadaptation, la recherche et les engagements conditionnels ont été exposées au titre I, chapitre I, puisqu'elles constituent des besoins budgétaires de l'exercice.

Quant à la dotation au fonds des pensions, il s'agit en définitive d'une affectation nette : c'est la différence entre les recettes du fonds des pensions et les dépenses à sa charge. Rappelons que le fonds des pensions doit figurer au compte de gestion puisque le statut des fonctionnaires stipule expressément qu'il fait partie du patrimoine de la Haute Autorité et que celle-ci le gère comme ses autres avoirs.

B - Ressources

Les recettes de l'exercice n'appellent aucun commentaire, les précisions éventuellement nécessaires ont été données au titre I, chapitre I. Quant aux ressources complémentaires que constituent les «montants provisionnés devenus libres d'affectation», il s'agit, en l'occurrence, de montants qui étaient inscrits en provision pour la réalisation de fins précises et qui sont devenus disponibles, compte tenu du fait que leur affectation primitive avait perdu sa raison d'être : les engagements que ces montants avaient pour but de couvrir ayant été entre-temps exécutés, annulés ou étant devenus sans objet.

La gestion de l'exercice se solde par un déficit budgétaire qui avait d'ailleurs été voulu par la Haute Autorité, compte tenu de l'existence dans son patrimoine de réserves importantes.

Ce déficit s'est, pendant l'exercice 1964-65, monté à 11 856 000 unités de compte A.M.E. (voir tableau I sur l'exécution du budget).

Pourtant, le solde non affecté dont dispose la Haute Autorité ne s'est trouvé réduit que plus modérément. Le déficit a en effet été compensé en partie - à concurrence de 5 793 000 unités de compte A.M.E. - par les transferts divers qui ont pu être faits à ce poste à partir d'autres provisions (par suite d'annulations d'engagements, d'amortissements de prêts sur fonds propres ou d'engagements devenus sans objet).

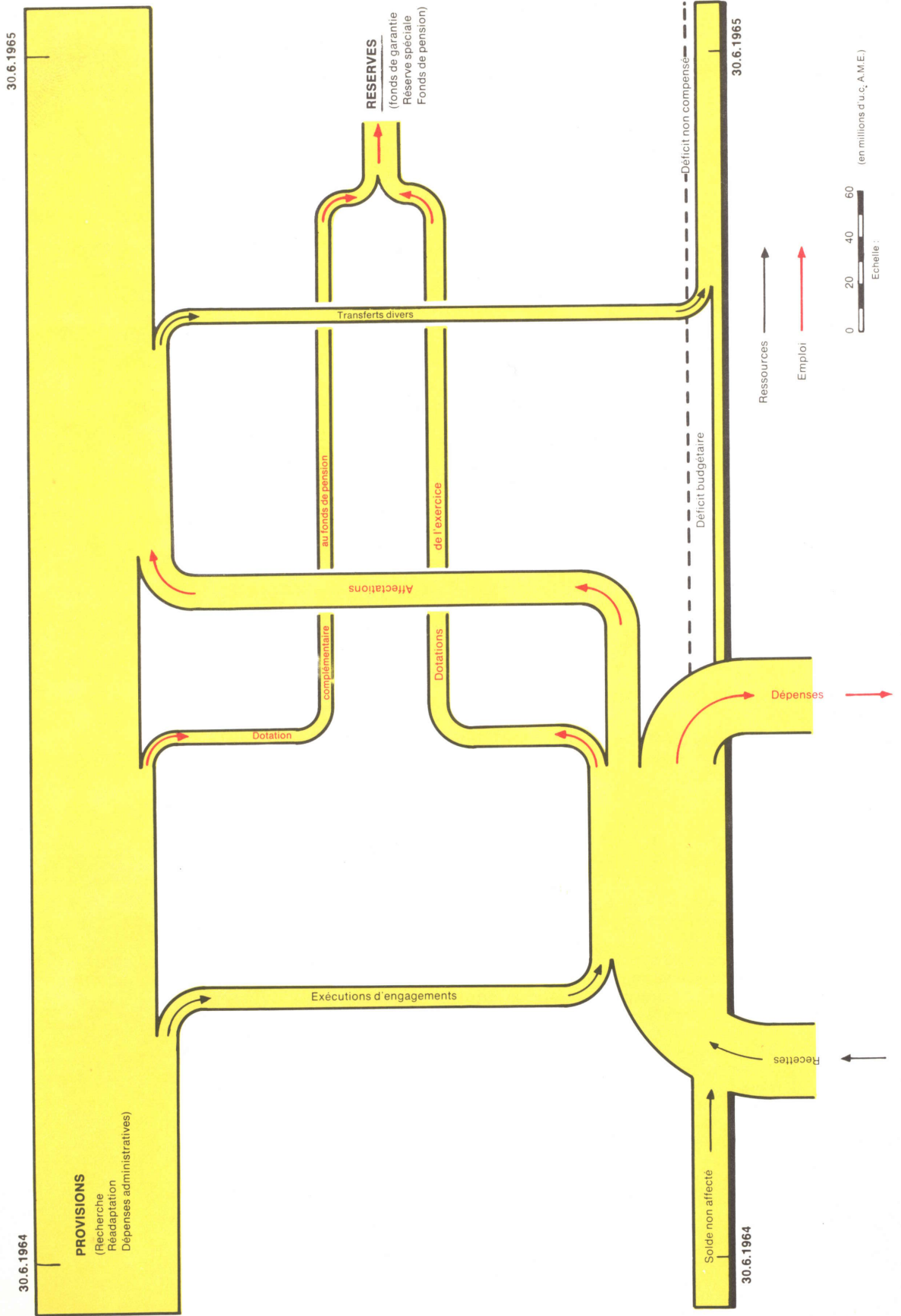
Le résultat de l'exercice comporte donc en fait deux chiffres :

- 11 856 000 unités de compte A.M.E. si l'on se place sous un angle budgétaire,
- 6 063 000 unités de compte A.M.E. si, se plaçant sur un plan financier, on se préoccupe de connaître de combien a diminué la marge disponible que possède la Haute Autorité. Ces deux chiffres apparaissent clairement et dans le compte de gestion et dans le tableau XXII, qui explicite l'évolution de chacune des réserves et provisions, notamment le solde non affecté, pendant l'exercice 1964-1965.

Opérations d'emprunts, garanties et prêts

En ce qui concerne ces opérations, le compte de gestion n'appelle aucune remarque particulière. Dans un but de clarification, les opérations en capital et celles en intérêts ont été nettement séparées.

GRAPHIQUE DU COMPTE DE GESTION ET EVOLUTION DE PROVISION
(FONDS DE PRELEVEMENT ET AUTRES REVENUS)



Compte de gestion

Tableau XX

EMPLOIS				
I. DÉPENSES DE L'EXERCICE				
1. Dépenses administratives			17,362	
2. Autres dépenses budgétaires :				
a) Frais bancaires	0,025			
b) Frais d'emprunts	4,327		4,352	
3. Aides financières :				
a) Dépenses de réadaptation				
– dépenses réelles	2,578			
– remboursement de trop perçu	<u>-0,017</u>			
b) Dépenses de recherche	2,559		8,736	
4. Dépenses imputées sur fonds des pensions	6,177		0,800	31,250
II. DOTATIONS ET AFFECTATIONS				
1. Réserve spéciale	7,249			
2. Réadaptation	5,648			
3. Recherche	8,717			
4. Engagements conditionnels	–		21,614	
5. Fonds des pensions			1,209	22,823
III. TRANSFERTS DIVERS AU SOLDE NON AFFECTE				
				5,793
				59,866
IV. PRÊTS – GARANTIES ET EMPRUNTS				
A. CAPITALS :				
1. Prêts accordés durant l'exercice			128,426	
2. Amortissements des emprunts émis			13,702	
3. Soldes des emprunts émis et non encore prêtés au 30 juin 1964			11,461	153,589
B. INTÉRÊTS :				
1. Intérêts des emprunts contractés	21,224			
2. Commissions au dépositaire et aux agents bancaires	0,663		21,887	
3. Solde bénéficiaire du service des emprunts, des garanties et des prêts accordés sur fonds d'emprunts			1,646	23,533
				177,122
				236,988

RESSOURCES

I. RECETTES DE L'EXERCICE

1. Prélèvements

20,826

2. Autres revenus

- a) Revenus des placements de l'exercice 7,839
- b) Intérêts de prêts sur fonds non empruntés 0,786
- c) Récupération de frais d'émission d'emprunts 1,646
- d) Recettes diverses de caractère administratif 0,356
- e) Recettes diverses 0,019

10,646

3. Recettes du fonds des pensions

- a) Participation Haute Autorité et fonctionnaires 1,442
- b) Intérêts du fonds des pensions 0,567

2,009

33,481

II. MONTANTS PROVISIONNES DEVENUS LIBRES D'AFFECTATION

a) à la suite d'exécutions d'engagements :

- 1. Réadaptation 2,559
- 2. Recherche 6,177

8,736

b) à la suite d'annulations d'engagements :

- 1. Réadaptation —
- 2. Recherche —

—

c) à la suite d'amortissements de prêts :

- 1. Réadaptation 0,007
- 2. Recherche 0,045
- 3. Réserve spéciale 2,606

2,658

d) à la suite d'engagements devenus sans objet :

- 1. Réadaptation 2,298
- 2. Recherche —
- 3. Engagements conditionnels 0,837

3,135

14,529

III. DEFICIT BUDGETAIRE

- 1. Déficit compensé par des diminutions de provisions 5,793
- 2. Déficit venant réduire effectivement le solde non affecté 6,063

11,856

59,866

IV. EMPRUNTS – GARANTIES ET PRÊTS

A. CAPITAUX

- 1. Emprunts émis par la Haute Autorité durant l'exercice 124,589
- 2. Soldes des emprunts émis et non prêtés des exercices précédents 15,543
- 3. Amortissements des prêts accordés 13,457

153,589

B. INTERÊTS

- 1. Intérêts des prêts accordés sur fonds d'emprunts 22,114
- 2. Intérêts sur fonds d'emprunts non versés 1,197
- 3. Commissions de garantie 0,222

23,533

177,122

236,988

**A - Evolution des provisions non susceptibles d'être utilisées
pour la couverture des dépenses budgétaires**

Tableau XXI

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

	Opérations de l'exercice				Situation au 1.7.1964	Situation au 30.6.1965	
	Dota- tions Verse- ments	Transferts		Exécu- tions d'enga- gements pris			Total
		+	-				
Fonds de garantie	-	-	-	-	-	100,000	100,000
	-	-	-	-	-	100,000	100,000
Réserve spéciale						62,542	
Intérêts des prêts sur fonds non empruntés	0,786	-	-	-	+ 0,786		
Intérêts sur dépôts et revenus du portefeuille	6,463	-	-	-	+ 6,463		
Transfert au solde non affecté des amortissements au 30.6.1964 sur les prêts de la réserve spéciale	-	-	2,606	-	- 2,606		
	7,249	-	2,606	-	+ 4,643	62,542	67,185
Fonds des pensions						13,347	
Cotisations de la C.E.C.A. et des fonctionnaires	1,442	-	-	-	+ 1,442		
Intérêts sur fonds des pensions	0,567	-	-	-	+ 0,567		
Dépenses (allocations départs, pensions, fonds de secours)	-	-	-	0,800	- 0,800		
Réajustement du fonds des pensions pour insuffisance - transfert du poste engage- ments conditionnels	-	5,163	-	-	+ 5,163		
- participation autres institutions	0,732	-	-	-	+ 0,732		
	2,741	5,163	-	0,800	+ 7,104	13,347	20,451
	9,990	5,163	2,606	0,800	+ 11,747	175,889	187,636

B – Evolution des provisions susceptibles d'être utilisées pour la couverture

Tableau XXII

	Opérations en exécution du budget			Solde
	Affectations aux différentes provisions	Variations du solde non affecté		
		+	-	
I. READAPTATION				
a) Aides non remboursables .				
1. Virement pour engagements nouveaux	5,648	-	-	-
2. Paiements	-	-	-	-
3. Annulations d'engagements	-	-	-	-
4. Transfert au solde non affecté par suite d'engagements devenus sans objet	-	-	-	-
	5,648	-	-	-
b) Contrepartie des prêts versés et en instance .				
1. Transfert au solde non affecté par suite de remboursements de prêts	-	-	-	-
c) Réserve conjoncturelle				
<i>Sous-total :</i>	5,648	-	-	-
II. RECHERCHE				
a) Aides non remboursables .				
1 Virement pour engagements nouveaux	8,717	-	-	-
2 Paiements	-	-	-	-
	8,717	-	-	-
b) Contrepartie des prêts versés et en instance :				
1 Transfert au solde non affecté par suite de remboursements de prêts	-	-	-	-
c) Réserve conjoncturelle				
<i>Sous-total :</i>	8,717	-	-	-
III. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS				
1 Transfert au fonds des pensions	-	-	-	-
2. Transfert au solde non affecté par suite d'engagements devenus sans objet	-	-	-	-
<i>Sous-total :</i>	-	-	-	-
IV. PROVISIONS POUR DEPENSES ADMINISTRATIVES ET SOLDE NON AFFECTE				
1. Dépenses administratives	-	-	17,362	- 17,362
2. Autres dépenses budgétaires	-	-	4,352	- 4,352
3. Retrait pour virement à la réserve spéciale	-	-	7,249	- 7,249
4. Retrait pour virement à la provision pour réadaptation	-	-	5,648	- 5,648
5. Retrait pour virement à la provision pour recherche	-	-	8,717	- 8,717
6 Paiements effectués en matière de réadaptation et de recherche	-	-	-	-
7 Transfert de la provision pour réadaptation	-	-	-	-
8. Transfert de la provision pour recherche	-	-	-	-
9 Transfert de la réserve spéciale	-	-	-	-
10. Transfert du poste engagements conditionnels	-	-	-	-
11 Recettes de l'exercice	-	31,472	-	+ 31,472
12. Anticipation sur recettes des exercices futurs	-	-	-	-
<i>Sous-total :</i>	-	31,472	43,328	- 11,856
Total général :	14,365	31,472	43,328	- 11,856

des dépenses budgétaires pour la période du 1.7.1964 au 30.6.1965

(en millions d'unités de compte A.M.E.)

Opérations tenant à la liquidation d'opérations couvertes en provisions							Solde des opérations de l'exercice	Provisions existant au 1.7.1964	Provisions au 30.6.1965
Diminution des provisions suite à				Variations du solde non affecté					
Exécutions d'engage- ments	Annula- tions d'en- gagements	Transferts Divers	Total	+	-	Solde			
-	-	-	-	-	-	-	+ 5,648		
2,559	-	-	2,559	-	-	-	- 2,559		
-	-	-	-	-	-	-	-		
-	-	2,298	2,298	-	-	-	- 2,298		
2,559	-	2,298	4,857	-	-	-	+ 0,791	12,835	13,626
-	-	0,007	0,007	-	-	-	- 0,007	0,305	0,298
-	-	-	-	-	-	-	-	10,000	10,000
2,559	-	2,305	4,864	-	-	-	+ 0,784	23,140	23,924
-	-	-	-	-	-	-	+ 8,717		
6,177	-	-	6,177	-	-	-	- 6,177		
6,177	-	-	6,177	-	-	-	+ 2,540	22,240	24,780
-	-	0,045	0,045	-	-	-	- 0,045	2,813	2,768
-	-	-	-	-	-	-	-	3,000	3,000
6,177	-	0,045	6,222	-	-	-	+ 2,495	28,053	30,548
-	-	5,163	5,163	-	-	-	- 5,163		
-	-	0,837	0,837	-	-	-	- 0,837		
-	-	6,000	6,000	-	-	-	- 6,000	6,000	-
-	-	-	-	-	-	-	- 17,362		
-	-	-	-	-	-	-	- 4,352		
-	-	-	-	-	-	-	- 7,249		
-	-	-	-	-	-	-	- 5,648		
-	-	-	-	-	-	-	- 8,717		
-	-	-	-	-	8,736	- 8,736	- 8,736		
-	-	-	-	4,864	-	+ 4,864	+ 4,864		
-	-	-	-	6,222	-	+ 6,222	+ 6,222		
-	-	-	-	2,606	-	+ 2,606	+ 2,606		
-	-	-	-	0,837	-	+ 0,837	+ 0,837		
-	-	-	-	-	-	-	+ 31,472		
-	-	-	-	-	-	-	-		
-	-	-	-	14,529	8,736	+ 5,793	- 6,063	21,337	15,274
8,736	-	8,350	17,076	14,529	8,736	+ 5,793	- 8,784	78,530	69,746

ANNEXES

NOTE

Les chiffres figurant au bilan n'appellent aucune observation particulière. Ils résultent très directement du présent exposé général. Quant à ceux figurant à l'état des recettes et dépenses de la Communauté, il doit être souligné que l'excédent des recettes de l'exercice sur les dépenses de l'exercice est exclusif de toute affectation en couverture d'engagements nouveaux pris pendant l'exercice. A ce point de vue-là notamment, il se distingue très nettement du compte de gestion faisant l'objet du titre III de l'exposé. Ce compte fait clairement apparaître que l'excédent des recettes sur les dépenses ne constitue pas un bénéfice de l'exercice.

Recettes et dépenses de la Haute Autorité

Y compris les recettes et les dépenses relatives

Recettes	Période du 1. 7. 64 au 31. 12. 64	Période du 1. 1. 65 au 30. 6. 65	Période du 1. 7. 64 au 30. 6. 65
I - RECETTES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
Intérêts			
— sur prêts sur fonds d'emprunts	10.130.042,07	11.983.782,30	22.113.824,37
— sur fonds d'emprunts non versés	714.988,70	481.778,98	1.196.767,68
— sur prêts provenant de fonds non empruntés	384.518,84	401.638,96	786.157,80
Commissions de garantie	109.465,44	112.493,64	221.959,08
Recettes diverses	101,—	44,21	145,21
<i>Total des recettes du service des emprunts et des prêts</i>	11.339.116,05	12.979.738,09	24.318.854,14
II - PRÉLÈVEMENT			
— Entreprises allemandes	5.350.099,27	5.165.281,—	10.515.380,27
— Entreprises belges	890.980,22	929.322,38	1.820.302,60
— Entreprises françaises	2.236.485,74	2.476.086,47	4.712.572,21
— Entreprises italiennes	995.152,18	1.249.840,75	2.244.992,93
— Entreprises luxembourgeoises	340.400,86	343.611,38	684.012,24
— Entreprises néerlandaises	408.785,62	440.355,25	849.140,87
<i>Total du prélèvement</i>	10.221.903,89	10.604.497,23	20.826.401,12
III - AUTRES RECETTES			
— Intérêts sur dépôts et portefeuille	4.017.244,11	3.821.160,80	7.838.404,91
— Amendes et majorations pour retard	13.652,01	5.600,—	19.252,01
— Recettes du fonds des pensions	906.155,62	6.997.781,25	7.903.936,87
— Divers	185.168,97	170.501,12	355.670,09
<i>Total des autres recettes</i>	5.122.220,71	10.995.043,17	16.117.263,88
Total des recettes	26.683.240,65	34.579.278,49	61.262.519,14

(¹) Tous les montants sont exprimés en unités de compte A.M.E.; une unité de compte représente la contre-valeur de différentes monnaies converties sur la base des taux suivants : 1 unité de compte A.M.E. = USA \$ 1 = DM 4 = FB 50 = FF 4,93706 = Lit. 625 = F.Lux. 50 = Fl. 3,62 = FS 4,37282

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1965 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Luxembourg, le 10 octobre 1965.

Urbain J. VAES
Commissaire aux comptes

du 1er juillet 1964 au 30 juin 1965 (1)

aux opérations d'emprunts et de prêts.

Dépenses	Période du 1. 7. 64 au 31. 12. 64	Période du 1. 1. 65 au 30. 6. 65	Période du 1. 7. 64 au 30. 6. 65
I - DÉPENSES DU SERVICE DES EMPRUNTS, DES GARANTIES ET DES PRÊTS			
— Intérêts des emprunts	9.960.731,78	11.263.229,62	21.223.961,40
— Commissions au dépositaire et agents bancaires	366.571,54	296.056,49	662.628,03
— Dépenses diverses	10,41	17,31	27,72
<i>Total des dépenses du service des emprunts et des prêts</i>	10.327.313,73	11.559.303,42	21.886.617,15
II - AUTRES DÉPENSES			
— Dépenses administratives	8.237.284,17	9.124.688,53	17.361.972,70
— Versement exceptionnel au fonds des pensions	—	5.163.293,94	5.163.293,94
— Frais financiers	2.830.476,95	1.521.587,15	4.352.064,10
— Dépenses pour recherches	2.083.417,35	4.093.423,02	6.176.840,37
— Dépenses pour réadaptation	960.632,76	1.598.269,85	2.558.902,61
— Dépenses de pensions	594.066,14	205.620,62	799.686,76
<i>Total des autres dépenses</i>	14.705.877,37	21.706.883,11	36.412.760,48
Total des dépenses	25.033.191,10	33.266.186,53	58.299.377,63
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	1.650.049,55	1.313.091,96	2.963.141,51

L'excédent des recettes sur les dépenses s'est élevé, pour la période du 1^{er} juillet 1964 au 30 juin 1965 à 2.963.141,51 unités de compte A.M.E. Le détail des affectations et des reprises aux comptes réserves et provisions est retracé ci-après :

Affectations

— à la réserve spéciale	4.642.702,33	
— à la provision pour dépenses de réadaptation	783.990,91	
— à la provision pour dépenses de recherche	2.495.339,94	
— au fonds des pensions	7.104.250,11	15.026.283,29

Reprises

— aux engagements conditionnels	6.000.000,—	
— à la provision pour dépenses administratives et solde non affecté	6.063.141,78	12.063.141,78

2.963.141,51

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Hans SKRIBANOWITZ
Directeur général
« Crédit et Investissements »

Joseph DINJEART
Directeur général
« Administration et Finances »

Tous les montants sont exprimés en unités de compte
contre-valeur des différentes monnaies converties sur
U.S.A. \$ 1 = DM 4 = FB 50 = FF 4,93706

ACTIF

I - PRÊTS SUR FONDS D'EMPRUNTS ⁽¹⁾		
A) Prêts versés		
— en dollars USA	206.000.000,—	
— en Deutsche Mark	103.038.822,61	
— en florins	50.445.303,87	
— en francs français	29.977.354,95	
— en liras	24.000.000,—	
— en francs suisses	23.357.238,57	
— en francs luxembourgeois	17.470.143,56	
— en francs belges	15.396.800,—	469.685.663,56
B) Fonds d'emprunts non versés		
— en Deutsche Mark	7.425.000,—	
— en francs luxembourgeois	2.360.000,—	
— en florins	1.270.718,23	
— en francs français	405.099,39	11.460.817,62
II - PRÊTS SUR FONDS PROPRES		481.146.481,18
A) Prêts sur la réserve spéciale pour le financement des maisons ouvrières ⁽²⁾		63.243.631,89
B) Autres prêts		
1. Prêts au titre de la réadaptation	298.361,87	
2. Prêts au titre de la recherche tech- nique	2.767.912,93	3.066.274,80
III - DISPONIBLE ET RÉALISABLE		
A) Caisse et banques		140.838.781,81
B) Autres placements à court et moyen terme avec engage- ment bancaire		6.257.338,92
IV - PORTEFEUILLE		45.816.201,13
V - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS		7.609.619,94
VI - DÉBITEURS DIVERS		3.188.752,09
VII - DROITS DE RECOURS SUR CAUTIONS ET GARANTIES <u>42.110.169,22</u>		
		751.167.081,76

⁽¹⁾ Des créances et les sûretés y relatives, contrepartie des prêts accordés sur fonds d'emprunts ainsi que d'autres avoirs sont nantis auprès de la Banque des règlements internationaux à Bâle, au bénéfice des porteurs de titres et coupons d'emprunts garantis de la Haute Autorité, visés en note 1 au passif du bilan, à concurrence des montants suivants :

Poste I : 190.614.479,30

Poste III : 4.266.045,33

Poste V : 1.980.410,44

⁽²⁾ Sur des engagements s'élevant à 64.841.145,70.

Note du commissaire aux comptes

Après examen des livres, vérification et rapprochement des documents et pièces de comptabilité qui m'ont été produits, et à la suite des explications qui m'ont été fournies, je certifie que l'état des finances de la Haute Autorité au 30 juin 1965 est exactement et sincèrement résumé dans le présent document.

Luxembourg, le 10 octobre 1965.

Urbain J. VAES
Commissaire aux comptes

30 juin 1965

A.M.E.; une unité de compte A.M.E. représente la base des taux suivants : 1 unité de compte A.M.E. = = F.Lux. 50 = Fl. 3,62 = FS 4,37282 = Lit. 625

PASSIF

I - EMPRUNTS (1)			
— en dollars USA		206.000.000,—	
— en Deutsche Mark		110.463.822,61	
— en florins		51.716.022,10	
— en francs français		30.382.454,34	
— en liras		24.000.000,—	
— en francs suisses		23.357.238,57	
— en francs luxembourgeois		19.830.143,56	
— en francs belges		15.396.800,—	481.146.481,18
II - RÉSERVES			
A) Fonds de garantie		100.000.000,—	
B) Réserve spéciale		67.184.327,—	167.184.327,—
III - PROVISIONS POUR AIDES FINANCIÈRES			
A) Réadaptation			
1. Engagements contractés pour aides non remboursables	13.626.051,62		
2. Contrepartie des prêts versés	298.361,87		
3. Montant disponible (2)	10.000.000,—	23.924.413,49	
B) Recherche technique et économique			
1. Engagements contractés pour aides non remboursables	24.780.131,74		
2. Contrepartie des prêts versés	2.767.912,93		
3. Montant disponible (2)	3.000.000,—	30.548.044,67	54.472.458,16
IV - FONDS DES PENSIONS			20.451.379,94
V - INTÉRÊTS ET COMMISSIONS COURUS MAIS NON ÉCHUS (3)			5.736.622,09
VI - COUPONS ET OBLIGATIONS ÉCHUS MAIS NON ENCORE PRÉSENTÉS			6.211.504,16
VII - CRÉDITEURS DIVERS			691.006,73
VIII - PROVISION POUR DÉPENSES ADMINISTRATIVES ET SOLDE NON AFFECTÉ			15.273.302,50
IX - ENGAGEMENTS PAR CAUTIONS ET GARANTIES ..	<u>42.110.169,22</u>		
			<u>751.167.081,76</u>

(1) Dont titres d'emprunts garantis : 190.614.479,30.
 (2) Conservé à titre de réserve conjoncturelle.
 (3) Dont sur titres d'emprunts garantis : 1.893.655,38.

Pour la Haute Autorité
de la Communauté européenne du charbon et de l'acier

Hans SKRIBANOWITZ

Joseph DINJEART

Directeur général
« Crédit et Investissements »

Directeur général
« Administration et Finances »

